

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », le Crédit Agricole établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnel » et « professionnel » du Crédit Agricole.

## 1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par le Crédit Agricole pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2021.

### 1.1. Clientèle non professionnelle

Catégorie d'instruments	ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)- E01				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	50%	50%	0%
Catégorie d'instruments	ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)- E02				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	56%	44%	0%
Catégorie d'instruments	ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)- E03				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	50%	50%	0%
Catégorie d'instruments	DERIVES TITRISES / WARRANTS ET DERIVES SUR CERTIFICATS PREFERENTIELS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	71%	29%	0%

Catégorie d'instruments	OBLIGATION				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	1%	99%	0%

Catégorie d'instruments	PRODUITS INDICIELS COTES/FONDS INDICIELS COTES ETF/EXCHANGE TRADED NOTES ETN/ EXCHANGE TRADED COMMODITIES ETC				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	51%	49%	0%

## 1.2. Clientèle professionnelle

Catégorie d'instruments	PRODUITS INDICIELS COTES/FONDS INDICIELS COTES ETF/EXCHANGE TRADED NOTES ETN/ EXCHANGE TRADED COMMODITIES ETC				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	0%	100%	0%

## Résumé annuel sur la qualité d'exécution

### 1.3. Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection.

La Caisse régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné 2 intermédiaires principaux pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de ces intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

### 1.4. Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

#### Valeurs mobilières

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution utilisées par CA Titres.

#### Opérations de marché

Les ordres sont transmis à Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

### 1.5. Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

#### Valeurs mobilières :

Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution <sup>(1)</sup> utilisées par CA Titres.

#### Opérations de marché

La Banque n'a reçu aucune rémunération, aucune remise ou aucun avantage non pécuniaire pour l'acheminement des ordres vers une plate-forme d'exécution ou un vers un fournisseur d'exécution qui serait en violation des exigences relatives aux conflits d'intérêts ou aux incitations de la Directive MiF2.

**1.6. Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution**

Néant

**1.7. Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres**

Néant

**1.8. Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels**

Néant

**1.9. Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575**

Néant

**1.10. Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)**

Néant